



Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le lundi 7 avril 2025 à 19 h 00 au centre municipal de Rapide-Danseur.

Présences : M. Donald Dubé Conseiller siège no 1
M. Marcel Lebel Conseiller siège no 2
Mme Louise Bégin Conseillère siège no 3
M. Marc Regaudie Conseiller siège no 4
Mme Christiane Guillemette Conseillère siège no 5

Absente : Vacant siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon assiste également à l'assemblée, Mme Line Boudreault directrice générale.

1. Mot de bienvenue

Le maire souhaite la bienvenue aux élus présents ainsi qu'aux résidents et ouvre la séance à 19 h 05.

2. Présentation des états financiers 2024 par la firme Daniel Tétreault Reportés à la prochaine séance vu des problèmes technique

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation des états financiers 2024 par la firme Daniel Tétreault, CPA
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbaux
 - 4.1 Adoption du procès-verbal du 3 février et du 3 mars 2025
5. Correspondance et information

Poursuite des procédures (vente pour taxes)
Prolongation de la demande pour diminuer le nombre de conseillers à 4
Conseil du patrimoine religieux du Québec
Élection fédérale 28 avril 2025
Acceptation PS-PS
Formation nouvel élu
6. Période de questions
7. Finances (dépenses et engagements)
 - 7.1 Dépenses de mars
 - 7.2 Adoption des états financiers audités 2024
8. Résolutions
 - 8.1 Demander soumissions débroussaillage (branches)
 - 8.2 Demander soumissions calcium dans les rangs
 - 8.3 Ancien chemin (route 393)
 - 8.4 Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux
 - 8.5 Demande d'aide financière au programme d'aménagement durable des forêts
 - 8.6 Servitude temporaire MTQ – remplacement ponceau #31856 (route 393)
 - 8.7 Résolution MTQ (PAVL)
 - 8.8 Formation sécurité civile les 28 et 29 mai
 - 8.9 Rassemblement municipal les 8 et 9 mai à Lorrainville
 - 8.10 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
 - 8.11 Abolition du programme Réno région
9. Adoption des règlements
10. Avis de motions
11. Projets de règlements
12. Divers
 - 12.1 Poste de journalier
 - 12.2 Affichage poste préposé au camping
 - 12.3 PPA-CE à déposer
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

2025-04-055

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, **APPUYÉ** par Mme Christiane Guillemette **ET résolu** à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé;

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danleur

4. Procès-verbal

4.1 Adoption des procès-verbaux du 3 février et du 3 mars 2025

2025-04-056

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, **APPUYÉ** par M. Marcel Lebel et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents d'adopter les procès-verbaux du 3 février 2025 et du 3 mars 2025 tel que présentés;

ADOPTÉ.

5. Correspondance et informations

5.1 Poursuite des procédures (vente pour taxes)

La procédure de vente pour taxes se poursuit.

5.2 Prolongation de la demande pour diminuer le nombre de conseillers à 4

La loi sur les élections et les référendums permet aux municipalités de moins de 2 000 habitants de réduire le nombre de conseillers de 6 à 4 par résolution, transmise au ministère des Affaires municipales et de l'habitation avant le 15 mai 2025.

La résolution serait effective pour le prochain mandat (2025-2029) puisque plusieurs municipalités ont des inquiétudes à pourvoir l'ensemble de leurs postes lors de la prochaine élection générale.

5.3 Conseil du patrimoine religieux du Québec

Le conseil du patrimoine religieux du Québec nous a fait parvenir un communiqué dénonçant le manque d'engagement du gouvernement envers le patrimoine bâti, dont les investissements se font discrets dans le présent budget.

5.4 Élection fédérale 28 avril 2025

Il y aura élection fédérale le 28 avril prochain et un bail de location de la salle communautaire a été signé pour la tenue des élections.

5.5 Acceptation du PS-PS

Les 2 projets présentés à la MRC ont été acceptés.

5.6 Formation nouvel élu

Madame Louise Bégin a suivi sa formation obligatoire de nouvelle élue comme prévu. M. Marcel Lebel a dû annuler, ayant d'autre obligation la même journée.

6. Période de questions

7. Finances (dépenses et engagements)

7.1 Dépenses de mars

2025-04-057

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Regaudie, **APPUYÉ** par M. Donald Dubé **ET** résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	5 742.24 \$
la rémunération des élus :	2 177.02 \$
les dépenses faites par paiements pré autorisés :	6226.93 \$
les dépenses de mars à payer en avril :	7378.21 \$

le tout représentant un total de 21 524.40 \$, la directrice générale /greffière-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

7.2 Adoption des états financiers audités 2024

Reporté puisqu'ils n'ont pas pu être présentés.

8. Résolutions

8.1 Demander soumissions débroussaillage (branches)

ATTENDU QU' un montant a été prévu au budget pour du débroussaillage de branches aux abords des chemins encore cette année;

EN CONSÉQUENCE,

2025-04-058

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, **APPUYÉ** par M. Marc Regaudie **ET** résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE demander des soumissions à Vincent Côté solution et Nicolas Tasset et de demander des précisions sur les équipements utilisés;

ADOPTÉ.

8.2 Demander soumissions calcium dans les rangs

ATTENDU QU' un montant a été prévu au budget pour l'épandage de calcium dans les rangs afin de diminuer les inconvénients liés à la poussière causée par la circulation automobile;

EN CONSÉQUENCE,

2025-04-059

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé **APPUYÉ** par Mme Christiane Guillemette, **ET** résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présentes;

DE demander des soumissions pour l'achat et l'épandage de calcium;

ADOPTÉ.

8.3 Ancien chemin (route 393)

Une demande a été reçue pour acquérir l'ancienne route 393 par des résidents qui utilisent cette voie depuis plusieurs années à des fins personnelles et qui appartient à la municipalité.

Puisque le terrain longe et divise des terrains privés, 4 propriétaires recevront une lettre afin de connaître leur intérêt à acquérir la partie qui est adjacente à leur terrain. Les terrains seront gratuits, seuls les coûts d'arpenteurs et de notaires seront facturés aux acquéreurs.

Après réception des réponses, les membres du conseil analyseront si des démarches seront entreprises pour céder le terrain



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

8.4 Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : regarni résineux, entretien de sentiers pédestres et dégagement de la plantation;

ATTENDU QUE l'aide financière demandé est de 28 739.52\$;

EN CONSÉQUENCE,

2025-04-060

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Regaudie, **APPUYÉ** par Mme Christiane Guillemette **ET** résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE déposer une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 28 739.52\$;

D' autoriser la directrice générale à signer la documentation relative au projet;

ADOPTÉ.

8.5 Demande d'aide financière au programme d'aménagement durable des forêts

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parc met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : Aménagement sur territoire forestier résiduel 2024;

2025-04-061

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Regaudie, **APPUYÉ** par Mme Christiane Guillemette **ET** résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE déposer le projet Aménagement sur le territoire forestier résiduel 2024 dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts.

D' autoriser la directrice générale à signer la documentation relative au projet;

ADOPTÉ.

8.6 Servitude temporaire MTQ – remplacement ponceau # 31856 (route 393)

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable a l'intention d'acquérir et d'établir une servitude temporaire de travail pour un



Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

chemin de déviation pour cause d'utilité publique, plus particulièrement pour le remplacement du ponceau #31856, situé sur la route 393;

ATTENDU QUE les emplacements ciblés sont détaillés comme suit :

Parcelle	Lot	Cadastre	Superficie (m2)	Droit à établir
2	5 254 290 ptie	Québec	97.20	Emprise à acquérir
4	5 254 291 ptie	Québec	87.30	Emprise à acquérir
6	5 254 290 ptie	Québec	16.00	Servitude temporaire
9	5 254 291 ptie	Québec	410.90	Servitude temporaire

2025-04-062 EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. Marcel Lebel, APPUYÉ par Mme Christiane Guillemette ET résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

D' autoriser la directrice générale à remplir le formulaire "choix du notaire" et à signer les documents nécessaires aux travaux de remplacement du ponceau;

ADOPTÉ.

8.7 Résolution MTQ (PAVL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 111 479\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de points, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

2025-04-063 EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, APPUYÉ par Mme Louise Bégin ET résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale;

ADOPTÉ.

8.8 Formation sécurité civile les 28 et 29 mai

2025-04-064 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, APPUYÉ par M. Donald Dubé ET résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

D'inscrire et rembourser les dépenses de la directrice générale ainsi que du conseiller responsable dans le dossier de la sécurité civile qui se tiendra les 28 et 29 mai à la salle de la MRC Abitibi Ouest;

ADOPTÉ.

8.9 Rassemblement municipal les 8 et 9 mai à Lorrainville

2025-04-065 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin APPUYÉ par M. Marcel Lebel ET résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

D' autoriser l'inscription et de rembourser les dépenses de Mme Christiane Guillemette pour assister au rassemblement municipal qui aura lieu les 8 et 9 mai à Lorrainville;

ADOPTÉ.

8.9 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

ATTENDU QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

ATTENDU QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

ATTENDU QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

ATTENDU QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

ATTENDU QU' il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Marcel Lebel, **APPUYÉ** par Mme Louise Bégin, **ET** résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉ.

8.11 Abolition du programme Réno région

La municipalité de Rapide-Danseur demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme Réno Région, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme Réno Région ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme Réno Région à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, **APPUYÉ** par M. Marc Regaudie, **ET résolu** à l'unanimité des membres du conseil municipal de Rapide-Danseur de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme Réno Région pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Eric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale
- M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec
- Votre député à l'Assemblée nationale d'Abitibi-Ouest
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

ADOPTÉ.

2025-04-067



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

9. Adoption des règlements

10. Avis de motion

11. Projets de règlements

12. Divers

12.1 Poste de journalier

2025-04-068

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin **APPUYÉ** par M. Marcel Lebel
ET résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

DE procéder à l'embauche de M. Éric Perreault comme journalier pour la
municipalité de Rapide-Danseur aux conditions prévues dans l'entente de
travail;

ADOPTÉ.

12.2 Affichage poste préposé au camping

2025-04-069

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé **APPUYÉ** par Mme Louise Bégin
ET résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

D' afficher le poste de préposé au terrain de camping;

ADOPTÉ.

12.3 PPA-CE à déposer

2025-04-070

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette **APPUYÉ** par M. Marc
Regaudie **ET** résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

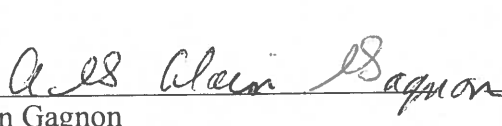
DE déposer la demande de PPA-CE (programme d'aide à la voirie locale –
Volet projets particuliers d'amélioration) afin de faire des travaux routiers
dans les rangs de la municipalité;

ADOPTÉ.

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été discuté, Mme Louise Bégin demande
la levée de l'assemblée à 20 h 52.


Alain Gagnon
Maire


Line Boudreault,
Directrice générale greffière-très.